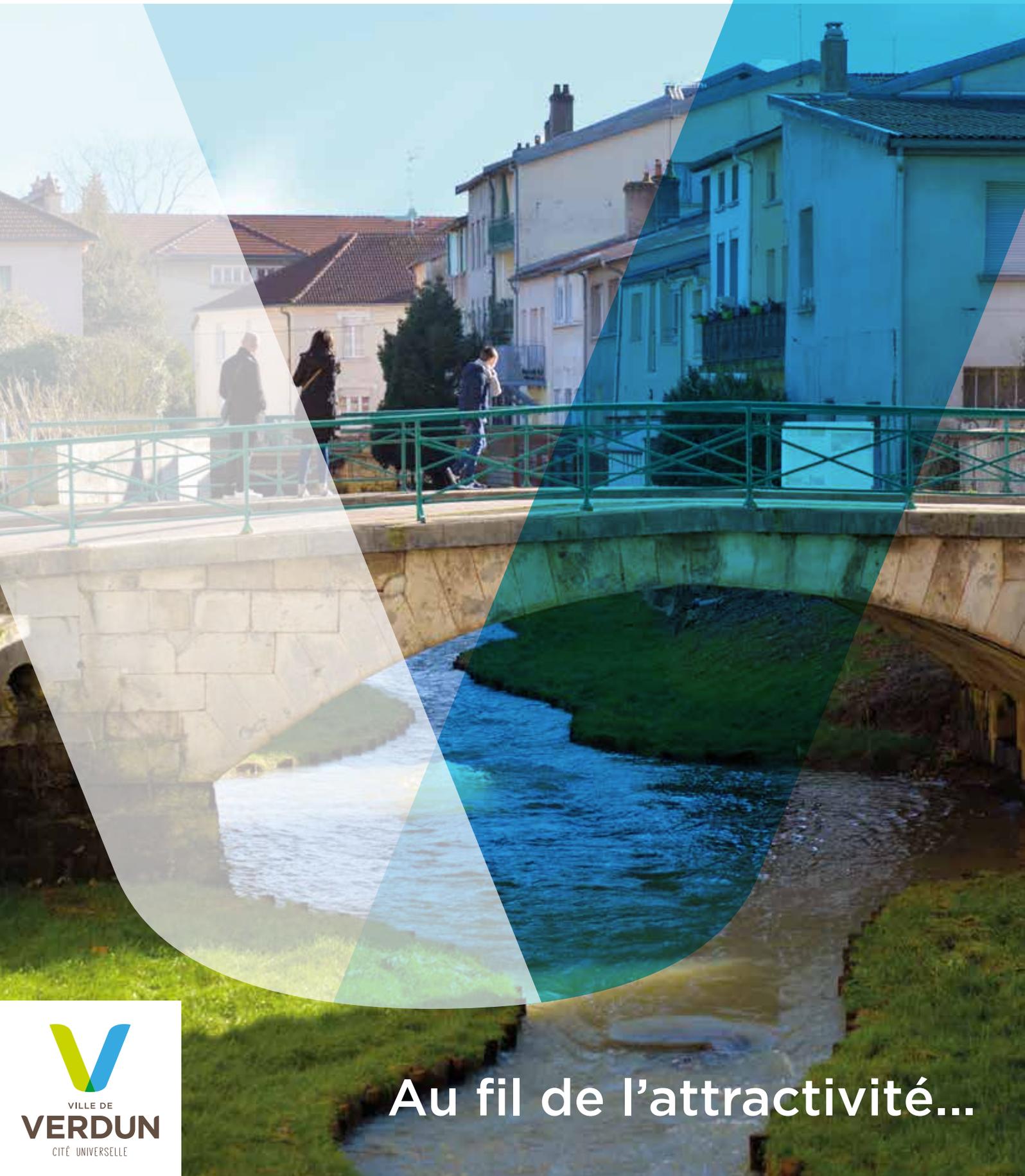


VERDUN

un avenir partagé



Sommaire

- 2 | PROXIMITÉ
- 3 | EDITO
- 4-5 | FINANCES LOCALES
- 6-7 | ÉQUIPEMENTS PUBLICS
- 8-9 | VOIRIE
- 10-11 | SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 12-13 | STATIONNEMENT
- 14-15 | PROJETS STRUCTURANTS
- 16-17 | ATTRACTIVITÉ
- 18-19 | CULTURE
- 20-21 | IMMOBILIER
- 22-25 | CADRE DE VIE
- 26 | PATRIMOINE
- 27-28 | AGENDA

Réunions publiques de quartier, Ecouter et échanger

Monsieur le Maire, accompagné de Jennifer Ghewy, Conseillère municipale déléguée en charge des comités de quartier, vous invitent aux réunions de quartiers afin d'échanger sur les dossiers en cours.



29/04
18h30
Ancienne école de Regret
Regret - Maison rouge - BaleyCourt



30/04
18h30
Centre social et culturel des Planchettes
Planchettes - Champ Claudine - Grandes Plantes



02/05
18h30
Ecole Jules Ferry
Best village - Kennedy - Dieu du Trice



03/05
18h30
Centre social et culturel Glorieux Cité Verte
Glorieux - Cité Verte - Côte Saint-Barthélémy



07/05
18h30
Centre social et culturel Anthouard Pré l'Evêque
Centre ville rive droite - Anthouard Pré l'Evêque



09/05
18h30
Espace des Cordeliers
Centre ville rive gauche



10/05
18h30
Salle Jeanne D'Arc
Faubourg Pavé - Haut de Charmois - Sous Charmois

Visite "patrimoine" avec la Bibliothèque d'Etudes



Une fois par trimestre, venez (re) découvrir la richesse des collections patrimoniales de la Bibliothèque d'Etudes (manuscrits, incunables, imprimés anciens, gravures, photographies, cartes postales, etc.) à travers une visite guidée thématique. Pour cette deuxième rencontre de l'année, nous nous intéresserons à la fête de Pâques et aux traditions qui l'entourent : lapins, cloches... Deux départs à 10h et 11h le 27 avril 2019.

Le nombre de places est limité et la réservation est obligatoire au 03 29 86 02 40

Vie sportive : de nouveaux investissements

Plusieurs city stades ont été aménagés depuis 2014 ! (Planchettes, Cité Verte, Galavaude, Faubourg). D'ici l'été 2019 un city stade et une aire de jeux prendront place dans le quartier du Haut de Charmois.

Le gymnase Chanteraine va bénéficier de travaux de rénovation qui s'avèraient importants pour un meilleur fonctionnement du club d'aviron.

Enfin, sur le site de l'ancienne école de la Danlie, une salle d'évolution de 100m² sera bientôt opérationnelle ainsi que des salles mutualisées qui sont une extension de la Maison des Associations.



Depuis avril 2014, Monsieur le Maire a tenu près de 5000 audiences.

Restez en contact M. le Maire vous reçoit

Tous les lundis matin, M. le Maire accueille les Verdunois qui ont sollicité un rendez-vous.

Mairie de Verdun : 03 29 83 44 22

Editeur : Ville de Verdun, 11 rue du Président Poincaré - 55100 Verdun
 Directeur de la publication : Samuel Hazard, Maire de Verdun
 Rédacteurs : Service communication
 Photos : Adobe Stock, Service communication
 Impression : L'Ormont imprimeur - Tirage : 11 000 ex
 Dépôt légal n° - ISSN : en cours
 Avril 2019
 Conception et réalisation : Archiduchesse - Reims

édito

Mesdames, Messieurs, Chers lecteurs,

Grâce à une volonté affirmée de développer le volet économique, social, environnemental et culturel sur le territoire, bon nombre d'initiatives ont vu le jour. Travaillant en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, la Cité de la Paix a vu naître de grands projets, à l'instar de la Véloroute Voie Verte mettant à l'honneur le patrimoine fluvial, la mobilité douce et la croissance verte.

Avec dynamisme, l'équipe municipale met en œuvre la feuille de route établie il y a maintenant cinq ans et sur laquelle elle s'était engagée devant ses concitoyens. Il était et il est toujours primordial pour Verdun de sortir des "sentiers battus" et du discours pessimiste tendant à expliquer que le déclin démographique de la Meuse se combine avec un déficit commercial inéluctable faisant "fuir" les habitants, et notamment la jeunesse vers les grandes métropoles...

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes attachés à ce que la commune retrouve l'image d'une ville active et désireuse de placer son capital humain au centre de ses préoccupations. Verdun s'inscrit aujourd'hui dans une démarche visant à améliorer la qualité des services proposés aux habitants. Pour preuve, les travaux effectués dans les écoles, la réactivation des services périscolaires, la création d'un Relais Petite Enfance ou encore d'une crèche viennent corroborer la dynamique enclenchée.

Quant à la construction de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire ou la création de lotissements communaux, ce sont des projets abordés avec pragmatisme. Et surtout avec la volonté d'offrir aux administrés un système équitable d'accès au logement et à la santé. Ces projets ont été pensés pour répondre à des problématiques prégnantes.

De même, c'est dans une dimension ouverte sur l'avenir que le déploiement de la fibre optique sur Verdun s'opère depuis janvier 2017. Vous pourrez observer très prochainement que l'objectif "100 % de couverture" sur notre territoire sera atteint. Là encore, permettre l'égal accès au Très Haut Débit est une priorité de la municipalité afin de montrer que les territoires plus ruraux ont eux aussi de la ressource. Il est important de souligner que les nouvelles technologies sont au service de l'exploitation de nos potentialités.

Enfin, le maintien voire l'accroissement de l'attractivité du centre-ville sont la clé de voûte de plusieurs projets innovants et ambitieux mis en place. À titre d'exemples, l'installation d'un Carrefour Express à la place de l'ancien Monoprix, la construction ou la réhabilitation de logements privés, l'arrivée et le futur agrandissement d'une nouvelle librairie indépendante, l'ouverture de boutiques de prêt-à-porter, la vente du Coq Hardi, de la banque de France, de Weber, sont le gage d'une revitalisation du centre-ville.

Agir reste la meilleure option pour améliorer au quotidien la qualité de vie de nos habitants. L'objectif de la municipalité n'a pas varié : servir les intérêts d'une ville ambitieuse tournée vers la construction d'un avenir partagé.

SERVIR LES
INTÉRÊTS D'UNE
VILLE AMBITIEUSE
TOURNÉE
VERS LA
CONSTRUCTION
D'UN AVENIR
PARTAGÉ



Samuel HAZARD
Maire de Verdun
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Verdun

UNE VILLE À LA SITUATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE SAINNE

LA SITUATION FINANCIÈRE GLOBALE FIN 2018 EST TRÈS SATISFAISANTE. L'EXERCICE SE TERMINE PAR UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE 2 283 456 €. LA COLLECTIVITÉ DISPOSE FIN 2018 D'UN EXCÉDENT CUMULÉ DE PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS.

L'épargne nette dépasse les 4 millions d'euros. L'épargne brute reste très élevée, supérieure à 40% par rapport aux recettes de fonctionnement. Cette épargne dégagée permet d'autofinancer les investissements de la Ville et de verser des fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Les Fonds de concours

Les fonds de concours sont prévus par la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Ils constituent des subventions attribuées par la Ville à la CAGV pour financer des projets d'équipements à réaliser sur le territoire de la Ville.

2013	2 055 600€
2014	1 944 400€
2015	1 500 000€
2016	4 500 000€
2017	3 000 000€

Versements effectués depuis 2013

Compte tenu de l'importance des compétences transférées, il est de l'intérêt de la ville de Verdun de verser des fonds de concours au bénéfice de l'intercommunalité afin d'augmenter le volume des réalisations sur son territoire. Pour 2019, il est prévu un fonds de concours de 4 millions d'euros.

Des investissements importants réalisés depuis 2014

	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
Ville de Verdun	1 885 810 €	1 464 511 €	1 112 324 €	1 280 857 €	2 150 514 €	7 894 016 €
Communauté de Communes de Verdun	9 461 077 €					9 461 077 €
Communauté d'Agglomération du Grand Verdun		16 235 242 €	16 235 242 €	15 858 676 €	15 626 854 €	59 438 159 €
TOTAL	11 346 887 €	17 699 753 €	12 829 711 €	17 139 533 €	17 777 368 €	76 793 252 €

Soit un TOTAL d'investissements de près de 77 millions d'euros sur la période 2014/2018.



Le désendettement

La ville de Verdun a remboursé par anticipation et sans pénalités des emprunts à hauteur de 8 224 000 € depuis 2014.

Les annuités de remboursement ont évolué comme suit :



D'où une diminution de 1 030 373 € d'annuités d'emprunts pour la ville de Verdun sur la période 2013/2019.

Il est à noter d'autre part que le ratio consolidé de la CAGV et la ville de Verdun de l'encours de la dette par habitant qui s'élevait à 1 380 € en 2013, dépassant largement les moyennes nationales a été ramené à 627 € en 2018 hors transferts de compétences.

Zéro augmentation des impôts locaux

	VILLE DE VERDUN	INTERCOMMUNALITE	TAUX CUMULES
Taxe d'habitation		TAUX	
2013	3.84	22.42	26.26
2019	4.34	21.92	26.26
Taxe foncière		TAUX	
2013	4.16	18.25	22.41
2019	6.78	15.63	22.41

Une gestion financière efficace et optimisée

Les ratios budgétaires consolidés montrent qu'avec des produits fiscaux inférieurs à la moyenne nationale de l'ordre de 20% grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la collectivité parvient à faire 2,5 fois plus d'investissements que la moyenne nationale.

La collectivité parvient à ce résultat grâce à des économies d'échelle dues au large transfert de compétences, à la mutualisation et à la recherche d'un montant maximum de subventions pour les investissements envisagés.

RATIOS CONSOLIDÉS (VILLE DE VERDUN - CAGV)	RATIOS 2013 VERDUN ⁽¹⁾	MOYENNE NATIONALE 2016 ⁽²⁾	RATIOS 2018 ⁽³⁾ VERDUN + CAGV	RATIOS 2018 HORS TRANSFERT DE COMPÉTENCES
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 055 €	1 384 €	1 236 €	
Produits des 4 taxes par habitant	648 €	839 €	681 €	
Dépenses d'équipement par habitant	728 €	325 €	756 €	
Encours de la dette par habitant	1380 €	1 115 €	683 € ⁽⁴⁾	627€

⁽¹⁾ Verdun + Codecom + Smatuv (budget général)

⁽²⁾ Ministère de l'Intérieur /DGCL : ratios des villes de 10 à 20 000 habitants + ratios de l'intercommunalité à fiscalité propre (sans distinction de strate). Les collectivités locales en chiffres 2017, pour l'année 2015.

⁽³⁾ Verdun + Agglomération du Grand Verdun

⁽⁴⁾ L'encours additionnel lié aux transferts de compétences réalisés est de 1 982 641 € au 1^{er} janvier 2017 soit un encours de 1 770 640 € fin 2017. Sans ces transferts, le ratio cumulé de l'encours de la dette par habitant serait de 627 € en 2018.

UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS

PARCE QUE LA VILLE DE VERDUN REGORGE DE RESSOURCES ET DE DISPOSITIFS ESSENTIELS, LA MUNICIPALITÉ SE DOIT DE LES METTRE À L'HONNEUR... ÉQUIPEMENTS PUBLICS, CADRE DE VIE, SÉCURITÉ, CITOYENNETÉ, LES PROJETS DE LA COMMUNE S'INSCRIVENT DANS LA DÉFINITION D'UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS.



Mille Talents et Pass'Jeunes favorisent l'accès à la culture et au sport

Conjugués aux bons délivrés dans le cadre du Pass'Jeunes pour la première fois, les coupons Mille Talents ont été distribués deux fois plus que les années antérieures. En effet, la communication du dispositif au grand public s'est largement constituée sur le dernier exercice, avec un élargissement conditionné sur le périmètre aggloméré et l'ouverture d'un "guichet unique" spécifique.

Mis en place depuis une dizaine d'années, les coupons Mille Talents sont désormais attribués aux Verdunois ayant moins de 13 ans ou plus de 30 ans. Institués en 2018 dans le cadre des actions du Programme des Investissements d'Avenir (PIA), les coupons Pass'jeunes sont quant à eux destinés aux 13-30 ans issus des 26 communes de la CAGV. Ces deux formes de coupons de réduction à l'inscription sont éligibles auprès des associations sportives et culturelles ayant leur siège sur l'Agglomération, mais également valables auprès du Conservatoire de musique et de danse.

Grâce à la démocratisation progressive de l'accès à la sphère sportive et/ou culturelle, la citoyenneté est mise à l'honneur avec la réelle volonté d'appuyer un engagement dans la vie locale. Ce coup de pouce financier amène finalement à valoriser l'épanouissement de chacun à travers le sport ou la culture. Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts !

Calculées sur la base de l'avis d'imposition, ces réductions oscillent entre 20% et 80% pour les 0-12 ans (Mille Talents) et les 13-18 ans (Pass'jeunes) et se situent entre 10 et 30% pour les plus de 30 ans (Mille Talents) et les 18-30 ans (Pass'jeunes). Mais, quel que soit le niveau de revenus, tout le monde peut bénéficier d'au moins 10% de remise !

La prochaine campagne de délivrance des coupons Mille Talents et Pass'jeunes se déroulera du 26 août au 18 octobre 2019 dans les locaux du guichet unique situés en face de l'Hôtel de Ville.



NOMBRE DE COUPONS MILLE TALENTS UTILISÉS		
	CULTURE	SPORT
Enfants	251	472
Adultes	214	354
TOTAL	1291	

NOMBRE DE COUPONS PASS'JEUNES UTILISÉS		
	CULTURE	SPORT
Enfants	125	264
Adultes	12	62
TOTAL	463	

Travaux dans les écoles : une question de confort

Plan pluriannuel de travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration dans les établissements scolaires (tracés pour jeux de cour, rafraîchissement des locaux et travaux de peinture, remplacement de mobiliers et d'équipements, amélioration des performances énergétiques des bâtiments, etc.), succès des cantines et des accueils périscolaires réouverts pour ou dans chaque groupe scolaire, c'est dans un souci constant d'égalité de traitement que la Collectivité s'active pour améliorer le cadre de vie et le confort des élèves, ainsi que les conditions de travail des enseignants et des agents de service.

La majorité des écoles étant située sur le secteur urbain et en particulier sur Verdun, la Ville assure un financement des travaux qui s'y déroulent, à hauteur de 50%, par le versement de fonds de concours à la CAGV, gestionnaire et maître d'ouvrage, afin d'accélérer l'entretien et la remise à niveau de ce patrimoine.

Les moyens humains en régie permettent de réaliser de la maintenance curative simple et indispensable. Le recours aux entreprises est privilégié pour les opérations de moyenne et grande importance.

La politique d'entretien patrimonial s'est poursuivie en 2017 et 2018 selon les mêmes modalités que l'action engagée en 2014, 2015 et 2016 pour des investissements à hauteur de 318 303 € TTC en 2017 et de 611 640 € TTC en 2018.

Le portail famille, pensez-y !



Nouvel outil disponible 24h/24, pratique, le portail famille permet aux parents d'accéder rapidement aux informations délivrées par le service animation-enfance-jeunesse de l'Agglomération, d'inscrire leurs enfants aux activités périscolaires et extrascolaires ou encore de procéder au règlement des factures afférentes. Pour cela, il suffit de se rendre sur le site du Grand Verdun (www.verdun.fr) et de cliquer sur le pictogramme dédié.

CAAPE et restauration

EFFECTIFS DES FRÉQUENTATIONS			
RENTRÉES	CAAPE MATIN	RESTAURATION	CAAPE SOIR
2012	101	183	129
2013	64	251	98
2014	88	449	128
2015	275	539	239
2016	286	537	352
2017	217	784	253
2018	172	748	268

Equipements liés à la sécurité

VISIOPHONES



En 2017 et 2018, des visiophones ont été installés dans les écoles maternelles Galland, Porte de France, Jacques Prévert, Jules Ferry, Glorieux et dans l'école élémentaire Louise Michel.

ALARMS PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ DES PERSONNES)



Un plan particulier de mise en sûreté des personnes (PPMS) constitue la meilleure réponse permettant de faire face à la gravité de la situation d'accident majeur et d'en limiter les conséquences en attendant l'arrivée des secours. Le PPMS est distinct des dispositions liées aux risques d'incendie. En 2017 et 2018, des alarmes PPMS ont été installées dans les écoles maternelles Porte de France, Jacques Prévert, Jules Ferry, Galland et dans l'école primaire Poincaré.



ALARMS ANTI-INTRUSION ET ALARMES INCENDIE

En 2017 et 2018, des alarmes incendie ont été installées dans l'école maternelle Galland et l'école élémentaire Poincaré.

L'alarme anti-intrusion de l'école primaire Porte de France a été remise en état et l'école primaire Poincaré a été équipée de ce système.



Travaux de voirie : programme pluriannuel 2017-2018

Une majorité du linéaire du réseau de voirie communautaire est située sur le secteur urbain et en particulier sur la ville de Verdun. La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun étant gestionnaire et maître d'ouvrage en la matière, elle intervient à trois niveaux : programmations de renouvellement, interventions locales en travaux récurrents et interventions périodiques en régie curative.

Afin de conforter la réalisation de travaux indispensables d'entretien et de renouvellement sur ce patrimoine, la ville de Verdun assure un financement à hauteur de 50% par le versement de fonds de concours à la CAGV.

Le programme pluriannuel s'est poursuivi en 2017 et 2018 selon les mêmes modalités que l'action engagée en 2015 et 2016 :

- Renouvellement des couches de roulement, des bordures et des trottoirs en totalité ou partiellement selon le degré de vétusté,
- Coordination de voirie avec les concessionnaires de réseaux,
- Information et consultation préalables des riverains.



Rue de la folie



Allée Monjardin

Une signalisation spécifique



UNE SIGNALISATION D'INTÉRÊT LOCAL (SIL)

UN JALONNEMENT PIÉTONNIER
(À VOCATION TOURISTIQUE ET LIMITÉE AU CENTRE-VILLE)

Affichage libre



DES PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE SONT EN PLACE AUX ENDROITS SUIVANTS :

- Allée du Dragon (à l'entrée du Champ Claudine)
- Cour des 3 rois
- Rue du Docteur Schweitzer (au carrefour de l'Allée des Cramaux)
- Avenue du Président Kennedy (au carrefour avec l'Avenue Americus)
- Rue de l'Abreuvoir à Regret
- Rue des Fusillés (en face du n°46)

NB : L'implantation d'autres panneaux est prévue mais elle est soumise à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF)



L'éclairage public

Les actions engagées en termes de travaux récurrents d'éclairage public consistent en des opérations de réparation, de remise en état ponctuelle du réseau d'éclairage public, d'aménagements locaux. Elles visent également l'amélioration de la performance (énergétique, éclairage) par le déploiement de lampadaires à LEDs. Cette nouvelle technologie permettra de mettre fin à l'extinction sélective qui présentait de nombreux inconvénients (réels problèmes de sécurité liés à l'alternance des zones éclairées, usure du matériel par la multiplication des allumages et extinctions, insatisfaction des usagers).

Les équipements à LEDs sont désormais très au point et à un prix qui les rend plus compétitifs, d'où un déploiement systématique à compter de 2017. Les LEDs permettent de diminuer les consommations, de réduire les puissances installées et le coût des abonnements.

En 2017, 86 luminaires ont été remplacés par des luminaires à LEDs pour un montant de 121 598 € TTC. Cela comprend majoritairement la reprise complète de l'éclairage public du quartier d'Anthouard (30 luminaires LEDs) dans le cadre et en coordination avec le chantier de réhabilitation global de la voirie.

Les autres remplacements par des LEDs sont plus diffus en fonction des besoins de renouvellement.

En 2018, 578 luminaires ont été remplacés par des luminaires à LEDs pour un montant de 458 001 € TTC. Cela comprend les secteurs de Baleycourt - Maison Rouge, de Glorieux, de la côte Saint-Barthélémy et du Faubourg pavé.

Les chemins ruraux

La compétence liée à l'entretien des chemins ruraux n'ayant pas été transférée à l'intercommunalité, la Ville a initié dès 2017 une réflexion sur la réhabilitation des chemins ruraux relevant de son ban communal. Dans le cadre de la programmation 2018, les secteurs ci-dessous ont bénéficié de travaux de réfection pour un montant de 238 596 € TTC.

- Chemin des Hayevaux,
- Chemin de Regret à Dugny (partiel),
- Chemin sous Saint-Barthélémy,
- Chemin sous Blâmont (partiel),
- Chemin de Blâmont,
- Chemin de l'ancienne route de Moulin brûlé.



Chemin blanc rue des Fusillés



Chemin blanc Regret

Sécurité et tranquillité publiques

Le développement économique, touristique ainsi que l'attractivité doivent prospérer dans une ville qui "se porte bien". Et pas seulement au niveau des finances publiques. La ville doit aussi comprendre un volet sécurité.

C'est dans cette logique que la "vidéotranquillité" encore appelée la "vidéoprotection" est arrivée à Verdun en mars 2016 avec l'installation de 37 caméras en cœur de ville. Il est à noter que depuis, les forces de l'ordre ont constaté une baisse de 43,5% des faits de délinquance en cœur de ville, sans report sur d'autres secteurs.

Outre la vidéosurveillance, en termes génériques de sécurité et de tranquillité publiques, la réactivation du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, la convention de coordination Police municipale/Police nationale, la mise en place d'un triptyque de gestion des Gens du Voyage (nomades, semi-itinérants et sédentaires), la sécurisation de la déchetterie, le déploiement des alarmes dans les écoles, les démarches citoyennes intégrées portées par le Contrat de Ville ont fait baisser significativement le nombre de sinistres sur le contrat "Dommages aux biens" du périmètre aggloméré.

Suite à la fusion de la Maison du Tourisme et des deux Offices de tourisme sur le périmètre aggloméré portant création de l'Office de Tourisme du Grand Verdun dont le siège est désormais situé Place de la Nation, et compte-tenu de l'exiguïté du local sis rue Raymond Poincaré, les services de la police municipale ont déménagé en 2016 au "Pavillon Japiot", bâtiment fonctionnel situé à proximité du Commissariat. Au-delà des avantages portés par cette situation géographique, ledit bâtiment présente de bonnes conditions d'accueil du public, il a répondu aux attentes du personnel et a facilité l'installation du Centre de Supervision Urbaine relatif au système de vidéotranquillité.



Une nouvelle tranche de vidéosurveillance

La prochaine vague d'installation dénombre 19 caméras sur l'année 2019. Parmi les lieux concernés, on trouve évidemment les lieux culturels et politiques. Par exemple, une caméra sera installée rue des Bateliers, proche de la Mosquée et une autre positionnée proche de la Synagogue pour sécuriser le passage entre l'édifice religieux et le collège Buvignier. La cathédrale, la chapelle Sainte-Catherine font partie du dispositif. Mais d'autres secteurs de la ville sont également concernés par l'installation de ces nouvelles caméras : lieux administratifs, techniques et zones sensibles du domaine public...

Police municipale, **quelles missions ?**

Dès 2014, les missions des services de la police municipale de Verdun ont été redéfinies :

- La prévention et la proximité : prévenir la commission d'infractions en informant et en assurant une présence visible et dissuasive,
- L'éducation : au-delà des usagers adultes, apporter l'information et donner des repères aux enfants (sécurisation périodique des abords des écoles et permis piétons),
- La répression : relever les infractions au code de la route en rappelant les obligations de sécurité aux contrevenants.

Les agents de police municipale exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du Maire les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance :

- Le bon ordre (troubles sur la voie publique, surveillance des lieux de rassemblements, foires, festivals et manifestations),
- La sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations ...),
- La sécurité (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, divagation d'animaux ...),
- La salubrité (dépôts anarchiques, constats d'insalubrité ...),
- La tranquillité publique (nuisances sonores).



Installation de radars pédagogiques : **ralentissez !**

Vous les avez sans doute aperçus au volant de votre voiture, un nouveau dispositif de huit radars pédagogiques a été installé sur la commune de Verdun, fin d'année 2018. Mais à quoi sert un radar pédagogique ? Tout simplement à rappeler à l'automobiliste à quelle vitesse il roule, surtout lorsqu'il se trouve dans un périmètre signalé comme dangereux (sorties d'écoles notamment), et lui signifier si nécessaire l'obligation de ralentir.

Actuellement, les huit radars pédagogiques sont placés :

- rue de Blâmont
- avenue Jules Ferry
- avenue des Eparges
- avenue du Commandant Raynal
- route d'Etain
- avenue Miribel
- rue Pierre Demathieu
- route de Clermont



Stationnement : réforme et mode d'emploi

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la Ville compte donc parmi ses effectifs, 4 ASVP dédiés à la surveillance du stationnement payant et à la gestion des objets trouvés.

Avec le passage au Forfait Post-Stationnement (FPS) imposé par la loi MAPTAM, la Ville a stoppé son contrat avec la société SAGS et il n'y a plus de parking fermé. Lesdits parkings sont maintenant équipés d'horodateurs. La reprise en régie du stationnement par la commune impliquait l'intégration des deux agents de cette société dans le giron de la Collectivité. Ils sont devenus Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

L'arrivée en ville des nouveaux horodateurs !

Verdun compte aujourd'hui de nombreuses places de stationnement gratuit à proximité immédiate du centre-ville, comme le parking Edouard Branly ou celui du 8 mai. Certaines sont des zones bleues à durée limitée de stationnement gratuit, comme le parking de la Digue, Place Thiers. Quant aux zones où le stationnement est plus stratégique, elles sont payantes et réparties en trois zones. Violette et orange dans le centre ville, conçues pour une rotation rapide du stationnement. Une zone verte, sur laquelle il est possible de prendre un abonnement mensuel de 27€ directement à l'horodateur.

C'est ainsi que courant mai 2018 s'est opéré le renouvellement des horodateurs adaptés au passage au Forfait Post-Stationnement. Depuis que la nouvelle politique a été instituée, c'est désormais la ville qui gère le stationnement ainsi que les recettes qui y sont rattachées. Mais soyez rassurés, malgré cette nouveauté, les prix n'ont pas bougé !

Après un an d'expérimentation, des évolutions seront à envisager en termes de tarification et de zonage, après échanges constructifs avec les usagers et les commerçants.



Comment payer son stationnement ?

A l'horodateur :

1. Appuyer sur le bouton de mise en service
2. Saisir son numéro de plaque d'immatriculation
3. Payer le temps de stationnement
 - par carte de crédit avec code ou sans contact
 - par pièces (l'horodateur ne rend pas la monnaie)
 - par abonnement uniquement sur zone verte (27€ par mois)

Avec l'application mobile Easypark :

1. Télécharger l'application
2. Indiquer la zone tarifaire signalée sur l'horodateur
3. sélectionner la durée de stationnement

easypark

NB : il est tout à fait possible de prolonger ou d'arrêter la durée du stationnement en un clic.

Que se passe-t-il en cas de défaut de paiement ou de dépassement de la durée limitée ?

Au delà du temps autorisé ou en cas d'absence de paiement, la loi a instauré depuis 2014 un Forfait Post Stationnement qui remplace les anciennes amendes. Ce FPS s'élève à 17€. Le FPS est diminué de la redevance déjà payée. Exemple : si vous avez déjà payé 1,80€ en cas de contrôle votre FPS sera de 17€-1,80€ (déjà payé) soit 15,20€. Bien que ce soit les ASVP qui établissent les FPS, la gestion de ces derniers est automatiquement transférée à l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI).



MSP, une offre de santé diversifiée et de proximité

On le constate bien en ce moment, les déserts médicaux accentuent les inégalités d'accès aux soins entre nos territoires. Le développement de l'offre de soins généralistes et paramédicaux est au cœur de la stratégie municipale de santé.

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), c'est avant tout un lieu unique regroupant plusieurs professionnels de santé libéraux afin de répondre à la demande exponentielle des patients. De plus en plus de médecins généralistes partent à la retraite, malheureusement sans être remplacés.

C'est la raison pour laquelle la municipalité a pris les devants afin de ne pas rester dans une situation préoccupante pour l'ensemble des administrés. Le projet de

construction de la future MSP s'inscrit dans une logique de coopération entre les différents professionnels de santé qui seront amenés à travailler en collaboration. Il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui la jeune génération de médecins ne veut plus travailler de façon isolée. La meilleure façon d'optimiser les moyens matériels et financiers de chaque professionnel est la mise en commun !

Pose de la première pierre durant l'été 2019, livraison fin 2020.

Le RAM devient RPE dans des locaux neufs

Un Relais Assistants Maternels (dorénavant appelé Relais Petite Enfance) est tout d'abord un lieu d'information et d'orientation où les usagers concernés peuvent trouver réponse à leurs différents questionnements relatifs à l'accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur d'un assistant maternel, à l'information des assistants maternels en termes de statut et de formation professionnelle.



Installé dans des locaux exigus, le RAM actuel ne bénéficiait pas de conditions de fonctionnement satisfaisantes. Pour remédier à ces difficultés, la commune de Verdun a prévu la construction d'un RPE digne de ce nom sur l'emprise foncière d'un des bâtiments de l'ancienne école de la Danlie, incendié et déconstruit.

Ainsi, le nouveau RPE de la commune permettra de garantir des conditions d'accueil très satisfaisantes au public concerné : les familles et les professionnels. Lieu de ressources et d'échanges, le RPE organisera des activités, des spectacles ou sorties pour lesquels les assistants maternels et les enfants mis en garde chez eux seront toujours les bienvenus.



Du nouveau pour la Maison des Associations

Dès 2014, souhaitant répondre à la demande de nombreuses associations à la recherche de locaux, la municipalité avait pris l'initiative d'affecter les anciennes écoles du Faubourg à l'accueil des associations verdunoises. La Maison des Associations a donc ouvert ses portes en septembre 2015. Mais prochainement, vous pourrez retrouver une partie de la Maison des Associations dans des locaux refaits entièrement à neuf dans l'ancienne école de la Danlie, jouxtant le futur RPE.

Ces locaux réhabilités accueilleront la vie associative, culturelle, sociale ainsi que des organismes intervenant en faveur des particuliers (permanences de notaires, avocats, défenseurs des droits, UFC que choisir...) La Maison des Associations ne change pas d'adresse, elle s'agrandit dans le but d'améliorer le confort de ses utilisateurs.

Zoom sur le projet de crèche à Miribel

Une nouvelle crèche est sur le point d'arriver à Verdun. Petit à petit, le projet prend forme. Un jury de concours d'architectes s'était réuni le 24 novembre 2017 pour classer les trois dernières offres retenues parmi 68 candidats.

Il s'agit de bâtir une crèche qui pourra accueillir 80 jeunes enfants sur le site Miribel. Ainsi, c'est tout le secteur de la petite enfance du Verdunois qui pourra bénéficier de l'arrivée de la future crèche, réponse à la problématique du manque de places en la matière.

Le jury, composé d'élus et d'architectes, a finalement retenu un seul et unique candidat : Paul Le Quernec. Il s'agit d'un architecte alsacien, grand spécialiste de la création de crèches. Ce qui a notamment retenu l'attention du jury c'est la "fonctionnalité du futur bâtiment" et son architecture moderne.

Atout majeur pour les parents, le système de "dépose minute" assurera une sécurité maximale pour les enfants dans un environnement où la prudence doit régner. Novateur en matière d'architecture, le futur bâtiment respectera les exigences en termes de performances énergétiques et thermiques. Une structure "futuriste", protectrice de l'environnement, un rêve qui devient progressivement réalité...



UNE VILLE ATTENTIVE À SON ATTRACTIVITÉ

ACCROÎTRE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, COMMERCIALE ET CULTURELLE DE VERDUN PAR L'INNOVATION ET LE VOLONTARISME EST UNE NÉCESSITÉ. IL EST PRIMORDIAL POUR LA CITÉ DE LA PAIX DE SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES, DE DÉVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE, DE PRÉPARER L'AVENIR NUMÉRIQUE, DE DYNAMISER SES SECTEURS RÉSIDENTIELS, DE PROGRAMMER DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS, D'ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS. TOUS LES ATOUTS D'UNE VILLE ATTENTIVE À SON ATTRACTIVITÉ.



**Le déploiement
de la fibre optique**

La fibre arrive chez l'habitant ! Le déploiement de la fibre optique sur la ville de Verdun est en cours depuis janvier 2017. Cela concerne la livraison d'environ 10 000 prises FTTH (Fibre To The Home). L'opérateur ORANGE avait commencé l'installation du réseau sur plusieurs secteurs de la ville de Verdun, et notamment Best-Village/Kennedy, Dieu-du-Trice, Planchettes, Champ Claudine, Regret et Glorieux.

Depuis le début de l'année 2018, l'opérateur SFR a quant à lui décidé de prendre en charge le reste de la ville. Dès janvier 2019, il a ainsi pu commencer à déployer le réseau dans les zones restant à couvrir.

Il est vrai que la présence de ces deux opérateurs, au sein de la commune, a généré des sources d'inquiétude sur le partage des installations et sur les délais de déploiement. Mais suite à des négociations, Verdun est aujourd'hui prise en charge par SFR. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2019, l'opérateur ORANGE vend ses installations optiques à SFR qui poursuit la couverture de l'ensemble de la ville.

Encore un peu de patience donc... À Verdun, le déploiement de la fibre devrait atteindre son objectif "100% de couverture" fin 2019 ! Concernant l'éligibilité des habitations à la fibre, pas de panique, il suffira aux personnes désireuses de s'y raccorder de se rendre sur les sites internet des opérateurs (SFR, ORANGE...).

La fibre pour tous à Verdun tend progressivement à se préciser pour satisfaire une réelle demande. Enfin, ce déploiement se faisant sur les fonds propres de l'opérateur, il n'a aucun coût pour la commune.

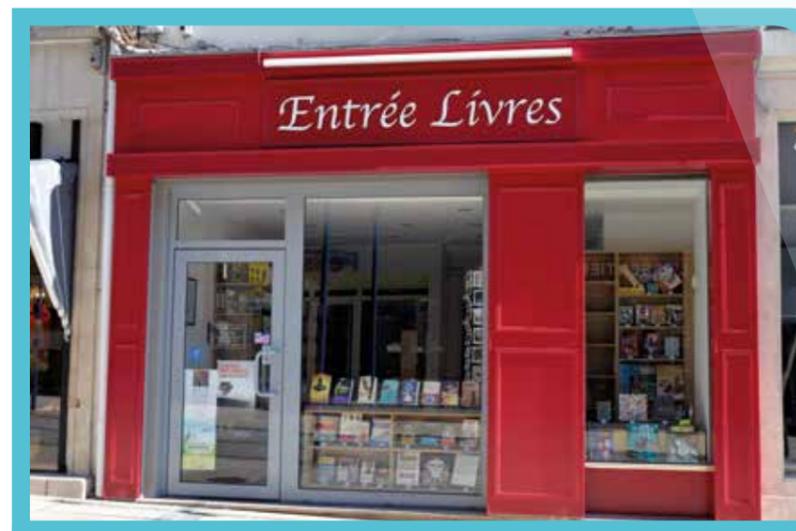


Regain d'activités commerciales

On le sait, tout ne se réalise pas du jour au lendemain. C'est d'abord une question d'initiatives, de prospection puis de rencontres avec les investisseurs ou porteurs de projets. Du volontarisme urbanistique et patrimonial à l'innovation touristique et culturelle, le nouveau souffle apporté à Verdun en termes d'investissements publics et privés produit un effet bénéfique sur l'activité commerciale.

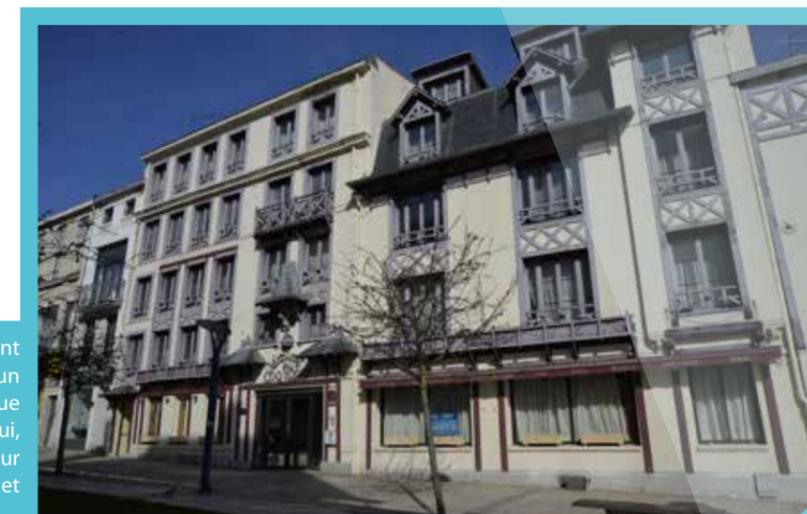


La redynamisation de l'attractivité résidentielle et économique du centre-ville est en marche. La future livraison de logements nouveaux, comme le projet Pointe Meuse, et la réhabilitation de logements existants vacants dans le cadre de l'OPAH montrent clairement le refus de la dévitalisation du centre-ville.



Avec la disparition en 2014 de la librairie Ducher, la ville se retrouvait confrontée à un manque réel en la matière. L'arrivée de la librairie indépendante "Entrée Livres" fut une agréable nouvelle pour les adeptes de la littérature ! Dans la même logique, l'ancien hôtel Continental qui abritait la librairie Ducher accueille désormais deux nouvelles boutiques de prêt à porter.

La dernière bonne nouvelle concernant la ville de Verdun est l'apparition d'un panneau "vendu" sur la vitrine du mythique bâtiment de l'avenue de la Victoire. Et oui, le Coq Hardi a enfin trouvé un investisseur après 4 ans de fermeture ainsi que Weber et la Banque de France !



Bon nombre d'illustrations peuvent venir appuyer le renouveau qui s'est opéré dans le centre-ville de Verdun. Pour preuve, le magasin Monoprix qui a fermé ses portes le 30 janvier 2016 a laissé place, en juillet 2018, à un nouveau magasin d'alimentation. L'inquiétude, tout à fait légitime liée à la perte d'emplois et à la perte d'une véritable "institution" dans Verdun, s'est finalement transformée rapidement en soulagement, pour la ville comme pour les habitants. C'est donc "Carrefour Express" qui s'est installé dans les bâtiments à l'été 2018.

Culture

Faubourg du Blues

Le Faubourg du blues grandit, grandit, grandit... et bat chaque année son record de fréquentation.

Après les Américains Neal Black et Watermelon Slim en 2018, ce sera au tour de Bernard Allison en 2019, de quitter son Chicago natal pour écumer les salles de concert européennes. Il fera notamment une halte à Verdun le 12 octobre et c'est un grand honneur pour le Faubourg du blues que de recevoir ce bluesman, fils du légendaire Luther Allison. Bernard perpétue la tradition familiale dans une énergie débridée communicative, avec comme pour son papa, une grande générosité et un cœur énorme.

La prochaine édition aura lieu du jeudi 10 au dimanche 13 octobre 2019 avec, concoctée par la Ville de Verdun, une programmation comme en rêvent tous les amateurs de blues.

Au programme :

JEUDI 10 OCTOBRE

- Concert des élèves du Conservatoire
- Alex Haynes

VENREDI 11 OCTOBRE

- Lorenzo Sanchez (+ master class batterie)
- Slim Paul

SAMEDI 12 OCTOBRE

- Moshka
- Bernard Allison

DIMANCHE 13 OCTOBRE

- Amar Sundry
- Shaggy Dogs



Le festival "Plongeurs" change de nom, ce sera une surprise



Rendez-vous au cœur de l'été pour revivre un grand moment de convivialité dans un festival familial mais toujours légèrement déjanté. Les 3 et 4 août, vous seront proposés deux jours d'animations et de fêtes, le samedi en cœur de ville, le dimanche au Pré l'Évêque. Le concert du samedi soir sera organisé pour l'occasion par la Ville de Verdun. À l'affiche, un groupe exceptionnel qui donne un nouveau sens au mot "fête". L'incomparable Electro Deluxe, groupe de l'année 2017 aux victoires du jazz avec au programme : Jazz, Funk, Hip Hop... De quoi faire rugir de plaisir tout le quai de Londres, toutes générations confondues. Réservez cette soirée. Le dimanche se vivra plus en douceur au bord du canal Saint Vanne au Pré l'Évêque mais avec quand même un petit grain de folie pour ce dimanche au bord de l'eau. Au programme : artistes de rues, pêche à la ligne, sensibilisation à l'environnement, et, pour finir en beauté, guinguette jusqu'à 22h avec petite restauration de qualité et buvette sur place.

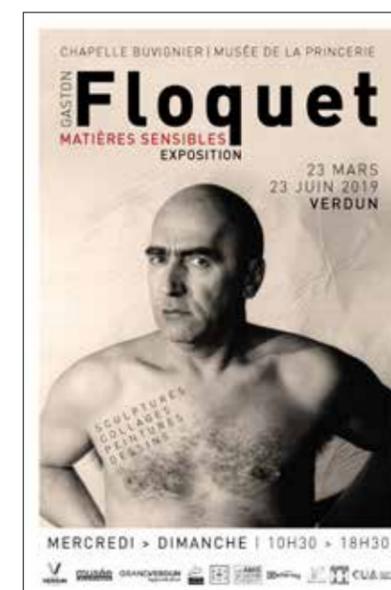
La Ville de Verdun soutient le Grand Festival



Le Grand Festival organisé par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est soutenu par la ville de Verdun. Avec 62 500 visiteurs, la deuxième édition a confirmé et amplifié le succès de cet événement dont le programme a été plébiscité par les visiteurs. Le Grand festival a un impact positif sur notre cité par le développement économique qu'il génère à travers cette nouvelle offre touristique, par le lien social qu'il crée entre les habitants et par l'image de dynamisme et de renouveau qu'il attache au nom de Verdun.



Exposition Floquet



Initiée par la Ville de Verdun, une exposition consacrée à l'artiste Gaston Floquet se tient à la Chapelle Saint-Nicolas (dite Buvignier) et au Musée de la Prinerie du 23 mars au 23 juin 2019. Sur 350 m² d'exposition, elle présente plus de 300 œuvres de l'artiste issues des collections de l'association des amis de Gaston Floquet, du Musée de Tessé du Mans et du Musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon.

"Enfant de Belleray", né le 18 mai 1917 à Bar-le-Duc (Meuse) et mort le 16 avril 2001 dans la Sarthe, Gaston Floquet était un artiste plasticien multiforme et prolifique. Il fut aussi comédien, traducteur, correcteur d'imprimerie, peintre, auteur, poète... Même si elle intègre diverses influences artistiques de son époque, son oeuvre, parfois mordante, reste inclassable.

Dès l'enfance, la Meuse, sa terre natale, lui fournit ferrailles et ossements qu'il ramasse et qui, plus tard, deviendront ses matériaux de prédilection. La récupération et l'économie de moyens constituent les fondements de son travail et donnent naissance à une abondante production plastique : peintures, collages, assemblages de fer, d'os, de plastique,... Possédant une grande culture personnelle, il se nourrit des mouvements artistiques de son époque, de l'actualité médiatique et politique.

Gaston Floquet ne contrarie pas les traces ou altérations que la nature, le temps ou l'Homme ont laissées sur les objets qu'il collecte, mais se laisse au contraire guider par ces stigmates, qui constituent souvent le point de départ de sa réflexion. Il met au jour une nouvelle force évocatrice de la matière et propose au spectateur une lecture inédite de celle-ci.

Farouchement libre et indépendant, très grand lecteur, Gaston Floquet a développé une oeuvre originale, accessible, ironique, parfois grinçante, toujours sensible.

Pour la première fois, une exposition biographique d'envergure présente, à travers un parcours chronologique et thématique, les différentes facettes de cet artiste méconnu, auteur de plus de 8000 œuvres.

Exposition ouverte du 23 mars au 23 juin 2019.

Chapelle Saint-Nicolas : 10h30-18h30, du mercredi au dimanche, entrée libre
Musée de la Prinerie du 1^{er} avril au 23 juin : 9h30-12h / 14h-18h, tous les jours sauf le mardi.

Ateliers pédagogiques à destination des scolaires sur réservation :

renseignements au musée de la Prinerie :
03 29 86 10 62 / prinerie@grandverdun.fr



Sans titre, 1998, collage sur épluchure, Commune de Villeneuve-en-Perseigne.



Sans titre, non daté, os, métal, bois, Commune de Villeneuve-en-Perseigne.



Hommage à la danse, 1998, Musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est engagée en octobre 2015 dans une action globale d'amélioration de l'habitat sur le centre ancien de la ville de Verdun. Cette opération, communément appelée Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a pour but de réhabiliter l'habitat ancien par la mise en place d'aides financières conséquentes.

Son périmètre d'action s'étend de l'avenue du Colonel Driant au Nord à la rue Dom-Cajot au Sud, et de l'avenue du 8 mai à l'Est à l'avenue du 5^{ème} RAP à l'Ouest.

L'OPAH est destinée à aider financièrement les propriétaires-bailleurs ou les propriétaires-occupants à réhabiliter des logements loués ou inoccupés, très dégradés, indécents ou insalubres.

L'objectif de ce dispositif est de remettre sur le marché des biens qui font partie d'un patrimoine historique et également de faire venir, voire faire "revenir" les habitants en centre-ville dans un cadre de vie agréable, proche de tous les services, de tous les commerces.

À titre d'information, les personnes intéressées ont jusqu'au mois d'octobre 2019 pour faire une demande auprès du service urbanisme du Grand Verdun et du cabinet d'études Urbam Conseil qui accompagnent les demandeurs dans toutes leurs démarches administratives.

Renseignements :



L'ANCIEN BÂTIMENT PERGENT

Parmi les chantiers phares de l'OPAH, l'ancien bâtiment Pergent, situé à l'angle du Quai Leclerc et de la rue du Pont-des-Augustins, inoccupé et fortement dégradé, a bénéficié de travaux conséquents et fortement subventionnés.

Le montant total des travaux (gros œuvre, ravalement de façade, isolation, électricité, plomberie, menuiseries) s'est élevé à 740 000 €. Sachant que 40% de ce coût a été pris en charge par des subventions de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Grand Verdun, le Conseil Régional et le Conseil Départemental. Les nouveaux propriétaires ont donc été aidés à hauteur de 340 000 € ! Le bâtiment, une fois la rénovation achevée, verra naître un local commercial au rez-de-chaussée et sept appartements de 45 m² au niveau des étages supérieurs. À noter que la performance énergétique de ce "nouvel immeuble" a été l'un des critères développés.

Lotissements nouveaux en perspective

Un nouveau lotissement dans Verdun. Le site du "Plat de Bévaux" a fait récemment l'objet d'un partenariat entre le ministère de la Défense (MRAIL), l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL), l'Agglomération du Grand Verdun et la ville de Verdun. Cet ancien site militaire situé avenue Jules Ferry, d'une emprise d'un peu plus de deux hectares, est désaffecté depuis 2009.

La ville ne pouvait obtenir des subventions sur le chapitre de la déconstruction, du désamiantage et de la dépollution des sols chiffrés par l'Armée à 768 000 €. Éligible en la matière, c'est l'EPFL qui a racheté le site à l'euro et qui diligentera les travaux nécessaires.

Ainsi, grâce à cette négociation soucieuse des deniers publics, la Communauté d'Agglomération rachètera l'emprise foncière à l'EPFL, libre de toute architecture, à la valeur vénale, pour la revendre ensuite à la ville de Verdun. Cela permettra à cette dernière de créer un lotissement communal pour répondre à la demande en offrant aux ménages la possibilité d'acquérir du foncier à un prix abordable pour y installer des pavillons. Une trentaine de lots est prévue.



Plat de Bévaux

En outre, dans le cadre de l'Opération de Renovation Urbaine portant sur le quartier des Planchettes, à l'angle de la rue Charlemagne et de la rue Romain Rolland, et afin de diversifier l'offre locative sociale, le groupe Plurial Novilia a acheté une emprise foncière à la ville de Verdun. L'acquéreur a obtenu un permis d'aménager délivré par la commune en date du 6 juillet 2017. Les travaux de viabilisation ont commencé et la parcelle accueillera 15 logements locatifs sociaux (T3, T4 et T5) ainsi que 21 logements en accession à la propriété. (Photo du chantier ci-dessous)

Rappelons également la création de 42 logements, Îlots de Construction Durable (ICD), livrés en avril 2019.



Futur lotissement Plurial en travaux



Îlots de Construction Durable (ICD)



Le plan national Action Cœur de Ville

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficient d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville. Dont la Ville de Verdun qui est bel et bien concernée par la convention-cadre pluriannuelle signée entre la CAGV et l'État le 11 juillet 2018.

Construit autour d'un projet de territoire et élaboré en concertation avec les élus locaux et les acteurs économiques, le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. En effet, le cœur de

ville, dans toute la diversité du tissu urbain français, est le creuset où se nouent à la fois la vie civique, la vie économique, la vie culturelle, la vie sociale.

À ce titre, deux actions dites matures, préalablement engagées mais en cohérence avec le projet de redynamisation du centre-ville, ont été intégrées dans ce programme national. Il s'agit de la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire au centre de Verdun et de l'aménagement du nouveau parcours de visite de la citadelle souterraine.

Cependant, d'autres projets sont inscrits dans ce plan Action Cœur de Ville. C'est le cas du projet de création d'une médiathèque à l'Hôtel des Sociétés ou encore celui du réaménagement du Théâtre de Verdun. La convention de partenariat avec l'Etat permettra ainsi de mobiliser fortement des fonds de la Caisse des dépôts et consignations.

UNE VILLE ATTENTIVE À SON IMAGE

CONTRE LES CLICHÉS ET FAIRE ÉVOLUER LES PERCEPTIONS : CE N'EST PAS UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX GROSSES AGGLOMÉRATIONS ! AVEC SES QUAIS, SES TERRASSES EN BORD DE MEUSE, SA RICHESSE HYDRAULIQUE, SON PATRIMOINE MULTISÉCULAIRE, VERDUN EST UNE VILLE D'HISTOIRE, UNE VILLE ACCUEILLANTE QUI RAVIT TOURISTES ET VISITEURS. UNE VILLE ATTENTIVE À SON IMAGE, UNE VILLE QUI PREND SOIN DE SON PATRIMOINE.

La Tour Chaussée se refait une beauté

Classée Monument Historique depuis le 2 mars 1881, la Porte Chaussée ou encore Tour Chaussée veille comme le berger sur le troupeau de ses ponts ! Majestueuse, édifée en 1380, située au bord du fleuve Meuse, la Tour Chaussée était l'une des pièces principales composant le Grand Rempart défensif de Verdun, avant de devenir une prison militaire royale à partir de 1754 jusqu'en 1860, et d'être rachetée par la ville en 1889.

Aujourd'hui encore mais sans destination précise, la Porte Chaussée est attachée au cœur des Verdunois. Symbole représentant la Ville, elle est également l'un des produits d'appel du patrimoine culturel et historique pour bon nombre de touristes venant visiter la Cité de la Paix.

L'intérêt historique, architectural, patrimonial et affectif suscité par cette vieille dame de Verdun valait bien que l'on prenne soin d'elle en lui faisant bénéficier d'une attention particulière. D'où la décision prise d'un grand nettoyage et de la rénovation de la façade pour essayer de limiter le plus possible les effets malheureux du temps. En projet également, en vue de l'ouverture au public, la restauration des intérieurs. Il n'y a pas que l'Homme qui vieillit, nos bâtiments aussi ont besoin de soins !



Monument à la Victoire : du bleu, du blanc, du rouge

Imposant édifice cher au cœur des Verdunois, marquant le centre du cœur de ville et proposant ses marches comme un immense gradin pour admirer la perspective sur le fleuve Meuse ou pour accéder à pied à la ville haute, le Monument à la Victoire a bénéficié d'un ravalement de façade lui redonnant prestige et majesté. La nuit, un système d'éclairage bleu blanc rouge renforce la symbolique de ce monument et rappelle les valeurs républicaines qu'il représente.

Les cascades de fleurs y prenant place au fil des saisons trouvent une continuité avec l'engazonnement de l'esplanade de l'avenue de la Victoire qui accueille désormais des expositions ponctuelles en plein air.

De la présentation de l'exposition "Verdun-Champs Elysées, un siècle pour la paix, 1916-2016" à celle de "La beauté sauvera le monde", en passant par celle de productions picturales réalisées par les

écoles du Grand Est sur le thème de la paix, le Mur de l'Universalité permet à la culture de s'offrir à tout un chacun. Entre minéral, végétal et culturel, que du bonheur pour les yeux et les consciences.



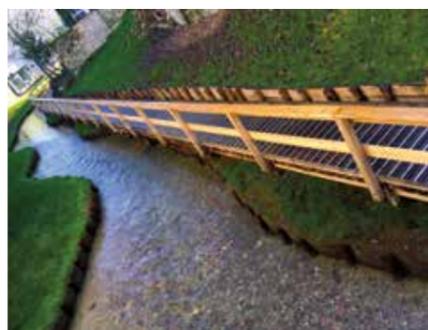
Au chevet des Canaux de Verdun

La rénovation des canaux hydrauliques est un des projets se situant au cœur de la politique de l'Agglomération. Depuis plus d'un an et demi, divers agents techniques et cabinets d'ingénierie œuvrent à la restauration des cours d'eau du Grand Verdun. Il s'agit là d'un projet de restauration de la Meuse et de ses affluents, s'étalant sur 5 ans et concernant les 160 km de cours d'eau.

L'objectif est avant tout d'aménager les canaux en rive droite de la Meuse afin de réduire l'étalement de la lame d'eau durant la période estivale. Et ceci dans le but de limiter l'envasement, les proliférations végétales ou encore l'échauffement de la masse d'eau. Malgré la singularité de chacun de nos cours d'eau, des problématiques récurrentes communes ont été identifiées, à l'instar de l'implantation de "peste végétale" qui étouffe la flore locale, comme la Renouée du Japon, la Berce du Caucase ou l'Ambroisie. D'où l'urgence de remédier à ces problèmes et de trouver rapidement une solution adéquate.

Pour gagner en rapidité d'exécution du commencement des travaux, et parce que le caractère domanial et artificiel des canaux de Verdun ne nécessitait ni déclaration d'intérêt général, ni demande d'autorisation environnementale, la Commune a été retenue comme vitrine principale de ce projet.

Arrêtez-vous un instant sur le pont de Tilly. Apercevez l'Hôtel des Jardins du Mess en laissant votre regard se promener au sinueux fil de l'eau... Observez l'architecture du Château Couten en empruntant la passerelle qui longe la cour de l'école Poincaré...



Voie Verte, zoom sur la portion verdunoise

La VVV, ou Véloroute Voie Verte, projet porté par la CAGV, est un axe de mobilité douce inscrit dans le projet de territoire, colonne vertébrale du périmètre aggloméré sur un axe nord-sud, qui suit essentiellement le canal de la Meuse, de Samogneux à Haudainville, soit 27 kms.

Par mobilité douce, il faut entendre toute forme de mobilité non motorisée. N'est-ce pas là le cœur de la sérénité ? Et il y en a pour tous les goûts ! Il est question évidemment de déplacements à vélo, de marche, de course à pied et, sans oublier les plus jeunes, de déplacements au moyen d'engins originaux tels que patins à roulettes, rollers ou autres trottinettes... De quoi oublier les tracas du quotidien le temps d'une balade agréable le long de la Meuse !

La VVV s'inscrit dans "la Meuse à vélo !", itinéraire touristique international créé en 2015. Il met en avant l'une des plus belles vallées fluviales d'Europe : la Meuse. C'est donc un projet s'attachant à mettre en lumière le patrimoine intercommunal existant et pas seulement pour les habitants du Grand Verdun... La découverte de la richesse patrimoniale de notre territoire et de son cadre de vie intéresse également les touristes !

Et le parcours combine axe de mobilité et intégration paysagère respectueuse de la faune et de la flore. Un sublime équipement pour les sportifs ! Mais qu'ils se rassurent, les amoureux des belles balades ne croiseront sur la voie verte que piétons, cyclistes ou rollers ! En bref, aucun vrombissement de moteurs.

En ce qui concerne le tronçon verdunois, il est asphalté sur le linéaire qui jouxte l'avenue du Luxembourg. Longeant le parc Japiot et permettant d'emprunter la passerelle éponyme, il débouche sur la halte fluviale du Quai de la République où des passerelles en bois permettent aux usagers d'éviter l'écueil des cordages à bateau. Passant sous le pont Fernand Legay, une portion pavée respectant les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France a été réalisée jusqu'en dessous du pont Neuf. Goudronnée jusqu'au Cercle Nautique Verdunois, la VVV est équipée ensuite d'un revêtement calcaire qui permet de rejoindre la commune d'Haudainville.



Plan de financement : un projet de 3 974 778 € subventionné à plus de 70% !

TEPCV : 300 000 €
Région Grand Est : 500 000 €
FNADT : 100 000 €

DETR : 1 387 418 €
FEADER : 200 000 €
DÉPARTEMENT : 200 000 €

VNF : 180 000 €
GIP Objectif Meuse : 200 000 €
CAGV : 907 360 €

Patrimoine

L'Inventaire scientifique du patrimoine bâti de la Ville de Verdun entre dans sa dernière phase, le rendu est attendu pour cet été. Fondé en 1964 par André Malraux et inscrit dans la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, l'Inventaire général du patrimoine culturel "recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique". Il concerne donc aussi bien l'architecture et l'urbanisme, que les objets et le mobilier, l'ensemble des biens créés de main d'homme sur la totalité du territoire national.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Conformément au dessein du Grand Verdun et suivant les préconisations du label, la collectivité vient de lancer une étude préalable au classement en site patrimonial remarquable (SPR) de la ville de Verdun. Ce dispositif vise à protéger et mettre en valeur notre patrimoine culturel en dotant la commune d'un outil de gestion urbaine accompagné d'un règlement d'urbanisme adapté à ses problématiques patrimoniales, urbaines et paysagères. Dans ce même but, il se dote de dispositifs de médiation et de participation citoyenne.

Cette procédure s'effectue en deux temps, classement du périmètre du SPR puis élaboration d'un document de gestion. Ce document de gestion prenant la forme d'un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP), ou d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

L'étude préalable actuellement en cours de lancement constitue la première étape de ce processus, elle sera également alimentée par le rendu de l'inventaire scientifique du patrimoine bâti.

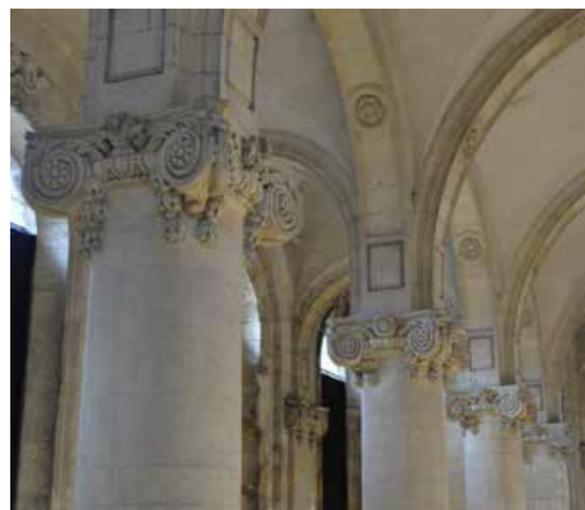
La cohérence des opérations entreprises autour du volet patrimoine par la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun dans le cadre de la labellisation Pays d'art et d'histoire offre ainsi plus d'efficacité aux politiques du patrimoine.



L'Inventaire est une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres "in situ" en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible.

Les résultats des opérations sont mis en forme selon des normes qui les rendent comparables, consultables et utilisables par tous.

La synthèse de ces recherches viendra enrichir les actions de préservation, de restauration et de valorisation, entreprises dans le cadre de la candidature de la Communauté d'Agglomération au label Pays d'Art et d'Histoire dont la première étape du dossier a été approuvée par l'Etat en 2018.



TRIBUNES LIBRES

ÉLUS DE L'OPPOSITION

« Le Mandat du vide »

A N-1, quel bilan pour la majorité municipale : de nombreux projets oui mais...

Tous les projets mis en avant via une communication excessive dans les médias sont en réalité l'œuvre d'investisseurs privés et indépendants. Qu'à cela ne tienne fin 2019, cette même majorité envisage d'inaugurer moult 1^{ères} pierres pour des projets se résumant finalement à de l'équipement collectif. Méfions-nous du miroir aux alouettes, toutes ces intentions louables pourraient bien n'être qu'un effet d'annonce pré électorale tant les financements extérieurs sont aléatoires.

4 années de vide : pas de construction, pas de projet urbain, pas de bilan social, beaucoup de paroles, et surtout une politique de communication à outrance entre embrassades, serrage de mains, annonces et invectives en tous genres sur les réseaux sociaux.

Nous retiendrons tout de même de ces 4 années, une multiplication des parkings... mais qui restent eux-aussi désespérément vides !

QUENCEZ Marie-Claire, VIGNOL Pascale, CRAHAY Yolande, SIMON BURNOTTE Yannick, VERMELIN Michel

Verdun Agenda culturel

TRANSVERSALES

Programmation décentralisée
Église Sainte Jeanne d'Arc, Cité verte
6 Place Georges Guérin, Verdun
Tél.: 03 29 86 10 10
Mail: billetterie@transversales-verdun.com
Site: www.transversales-verdun.com

SAMEDI 30 AVRIL À 20H30

Musique du Monde
CATRIN FINCH / SECKOU KEITA
Pays de Galles / Sénégal



JEUDI 13, VENDREDI 14
ET SAMEDI 15 JUIN À 20H30

Cirque sous chapiteau
LE P'TIT CIRK
LES DODOS
Base de loisirs du Pré l'Évêque
Allée du Pré l'Évêque - 55100 Verdun

LE GRENIER THÉÂTRE

37, rue du Fort de Vaux - Verdun
Tél.: 03 29 84 44 04
Mail: contact@legreniertheatre.com
Site web: www.legreniertheatre.com



VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 AVRIL
À 20H30

Concert
ATABA WAVE
avec Ali Assad et Hassan Ali

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 MAI À
20H30 / DIMANCHE 12 MAI À 15H

Humour
JEAN MARTINY

SAMEDI 25 MAI À 20H30
DIMANCHE 26 MAI À 15H

Théâtre
PIERRE LOMBARD
Le Conteur de Lumière

LA MJC DU VERDUNOIS

Salle Jeanne d'Arc
Tél.: 03 29 84 43 47
Mail: contact@mjcduverdunois.fr
Site web: www.mjcduverdunois.fr

SAMEDI 27 AVRIL À 20H30

Concert - Rock
KING KHAN'S LOUDER THAN DEATH
+ DAS WHIZZ



SAMEDI 18 MAI À 20H30

Concert - Chanson satirique
FRÉDÉRIC FROMET

MUSÉE DE LA PRINCERIE

16, rue de la Belle Vierge - Verdun
Tél.: 03 29 86 10 62
Mail: princerie@grandverdun.fr
Site: www.musee-princerie-verdun.fr

DIMANCHE 5 MAI À 15H

Visite guidée
Gratuite, sans réservation

SAMEDI 18 MAI DE 20H À MINUIT
NUITS DES MUSÉES

Animation musicale, mise en lumière du musée et exposition des productions réalisées par trois centres sociaux-culturels dans le cadre des ateliers "LA SOUDURE À TOUTE ALLURE" par la Cie de la Rue de la Casse.

"LA CLASSE, L'ŒUVRE !" présentation des productions réalisées par des élèves à partir d'œuvres du musée. Tout public, Entrée libre.

DIMANCHE 2 JUIN À 15H

Visite guidée
Gratuite, sans réservation

DIMANCHE 9 JUIN DE 9H30 À 12H
ET DE 14H À 18H

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS
Ateliers "LAND ART ET PETITES BÊTES" par le CPIE de Bonzée-en-Woevrie
Entrée libre

MUSÉE DE LA PRINCERIE

16, rue de la Belle Vierge - Verdun
Tél.: 03 29 86 10 62
Mail: princerie@grandverdun.fr
Site: www.musee-princerie-verdun.fr

SAMEDI 15 JUIN ET DIMANCHE 16 JUIN

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

Samedi 15 juin à 15h30 : conférence
par Franck Mourot

"L'Égypte en Meuse, rêves archéologiques d'hier à aujourd'hui"
Réservation conseillée

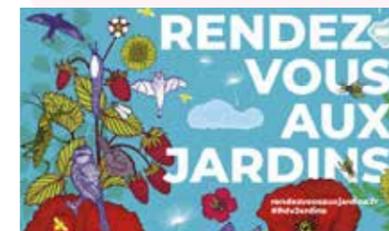
Dimanche 16 juin : Ateliers
"Écriture égyptienne" par Sarah Lacaze
Tout public à partir de 7 ans.
Sur réservation de 10h30 à 12h
et sans réservation de 14h à 18h
Entrée libre

DIMANCHE 5 MAI À 15H

Visite guidée avec un guide-conférencier
Gratuite, sans réservation



SAMEDI 18 MAI À 20H
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
Animation musicale
et mise en lumière du bâtiment.



DIMANCHE 9 JUIN
DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 18H
"LES ANIMAUX AU JARDIN"
Rendez-vous aux Jardins de la Princerie

ESPACE JEANNE D'ARC

160 Avenue de la 42^e Division - Verdun
Tél.: 06 88 01 75 00
Mail: stocksverdun@aol.com

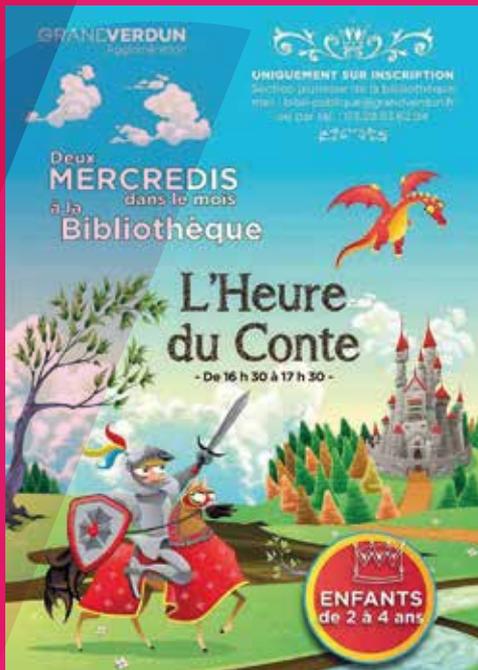
JEUDI 6 JUIN À 20H30

Théâtre
UNE SEMAINE... PAS PLUS !
de Clément Michel
par la troupe Meuse en Scène

BIBLIOTHÈQUE



Hôtel des Sociétés
11 rue du Président Poincaré - Verdun
Tél. : 03 29 83 62 94
Mail : bibli-publique@grandverdun.fr



24 AVRIL, 15 ET 29 MAI, 12 ET 26 JUIN
Sur inscription
De 16h30 à 17h pour les 2-3 ans
et de 17h à 17h30 pour les 4-6 ans

Verdun Agenda sportif

5 MAI À 9H

CHAMPIONNAT ALSACE/LORRAINE
ET GRAND EST DE MOTOCROSS

Moto club de la Valtoline

Tél. : 06 23 39 17 43

Mail : florent.neimer@aol.fr



19 MAI À 9H

OPEN INTERNATIONAL DE KARATÉ
Cosec Galavaude

14 Rue Jean Bouin - Verdun

Shotokan Karaté Club

Tél. : 06 61 99 60 91

19 MAI À 10H

TRAIL URBAIN VERDUNOIS DE L'ASPTT
Mail : course.aspttverdun@gmail.com

8 ET 9 JUIN

TROPHÉE DE LA PAIX

par le SAV football

Mail : tropheedelapaix@orange.fr



DU 20 AU 23 JUIN

LES RENCONTRES DE VERDUN 2019
organisées par la Mission Histoire
Département de la Meuse
verdun-meuse.fr



29 JUIN À PARTIR DE 10H00

Le Numéripôle
FESTIVAL DES MAKERS
à Bras-sur-Meuse

26 JUIN

SEMI-MARATHON MEUSE GRANDE
GUERRE ET 10 KM DE VERDUN

Départ Rue du 8 mai 1945 à Verdun
ATHLE 55

Tél. : 06 63 81 32 35

Mail : s2m2g@sfr.fr

30 JUIN

TRIATHLON DU SOUVENIR
DE "CEUX DE VERDUN"

Base de loisirs du Pré l'Évêque

Allée du Pré l'Évêque - Verdun

Verdun Meuse Triathlon

Tél. : 06 79 60 00 47

Mail : contact@verdunmeusetriathlon.fr

CENTRE MONDIAL DE LA PAIX



Place Monseigneur Ginisty - Verdun

Tél. : 03 29 86 55 00

Mail : contact@cmpaix.eu

Site : cmpaix.eu



DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

Exposition

NOUS PRÉSIDENTS

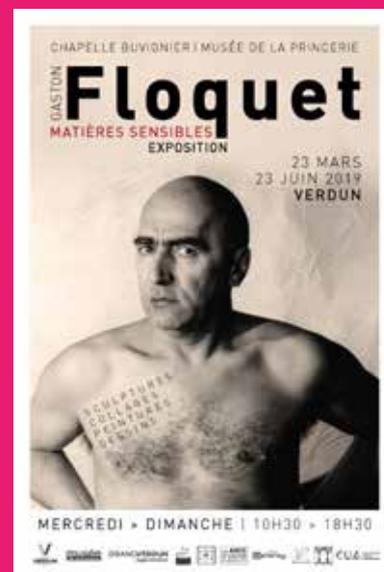
60 ANS DE V^e RÉPUBLIQUE

CHAPELLE SAINT-NICOLAS ET MUSÉE DE LA PRINCERIE

DU 23 MARS AU 23 JUIN

Exposition

GASTON FLOQUET



ÉGLISE SAINT-SAUVEUR



Verdun

Tél. : 06 79 88 16 98

Site : associationiris.org

Concert caritatif

Leonardo Garcia Alarcón & Mariana Flores
parrain et marraine d'IRIS
accompagnés par la Cappella Mediterranea

26 Juin 2019 - 20 h

Eglise Saint Sauveur de Verdun



26 JUIN À 20H

CONCERT CARITATIF IRIS

Leonardo Garcia Alarcón

et Mariana Flores